

Réunion du CEDIN du mardi 25 avril 2017

Compte-rendu

Présents : A.-L. Chaumette, M. Benlolo-Carabot, F. de Bérard, P. Bodeau-Livinec, J. Bouloy, R. Chemain, A. Diakité, S. Dumanoir, M. Eudes, V. Grandaubert, A. Hermet, L. Lasnier, F. Latty, W. Warlet.

Excusés : C. Brandao, C. Bories, P. Daillier, C. Deplagne, T. Dufour, M. Forteau, S. Grosbon, N. Hajjami, R. Lucas, E. Marie, M. Nioche, A. Pellet, B. Samson, J.-M. Thouvenin, M. Ubéda-Saillard.

I/ CEDIN

- **Site internet**

Poursuite de l'actualisation du site avec le service communication/webmestre de l'université.

Un nouvel appel aux chercheurs est lancé pour envoyer un CV actualisé à Laurent Lasnier.

- **Bibliothèque du CEDIN**

Réalisation d'un inventaire de la bibliothèque au mois de mai avec pour préparer le catalogage avec la bibliothèque de l'UFR.

- **Initiatives pour une meilleure intégration de tous les doctorants au sein du CEDIN**

Aucune information n'a été communiquée à ce sujet par Elsa Marie et Rachel Lucas.

II/ Bilan des dernières manifestations

- **12 février 2017 : Forces du droit/CEDIN Les camps et le droit (ComUE) – Troisième séminaire à Nanterre**

Rappel : Le projet, porté par le Laboratoire Forces du droit de Paris 8 (dir. : L. Dubin) et le CEDIN (dir. : A.-L. Chaumette, M. Eudes), bénéficie d'un financement de la ComUE. Il prévoit, sur une période de deux ans, de dégager à partir de la multiplicité des formes de camps (camps « spontanés », « institutionnalisés », « mixtes ») une définition juridique commune et de faire un état des lieux des pratiques juridiques qui y sont à l'œuvre.

Le 12 février 2017, un troisième séminaire, portant sur le droit interne et le droit comparé, a été organisé à Nanterre. Sont intervenus Marie-Laure Basilien-Gainche, Karine Parrot ainsi que Danièle Lochak. Le séminaire a été filmé et mis en ligne sur la chaîne du CEDIN : <https://webtv.u-paris10.fr/channels/#chaine-cedin>

- **10 mars 2017 : Journée de la SFDI à Nanterre (demi-journée Jeunes chercheurs ; demi-journée Actualité)**

Le CEDIN a organisé le 10 mars une « Journée de la SFDI ». Elle s'est décomposée de la manière suivante :

- Une matinée « Jeunes chercheurs » organisée par le Bureau des Jeunes chercheurs de la SFDI, sous la direction d'A.-L. Chaumette, sur le thème de « La pénalisation du droit international ». Cette demi-journée s'est tenue en prélude au colloque annuel de la SFDI organisé à Lille en mai 2017 par M. Ubéda-Saillard, sur le thème de la souveraineté pénale de l'Etat.

- Un après-midi portant sur des questions d'actualité du droit international. Une première table ronde d'actualités « générales », pour la première fois déconnectée du colloque annuel de la SFDI, a fait intervenir le président de la Cour internationale de Justice, les juges français au Tribunal international du droit de la mer et à la Cour pénale internationale, le directeur des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères, l'ancien membre français de la Commission du droit international, ainsi que le secrétaire de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international.

La journée, qui a attiré un auditoire très fourni jusqu'en fin de journée, est de l'avis général un succès. Les interventions sont en ligne sur la chaîne du CEDIN : <https://webtv.u-paris10.fr/channels/#chaine-cedin>

- **Entretiens de droit international privé : « La loi Sapin 2 et la lutte contre la corruption transnationale »**

F. de Bérard a organisé le 20 mars 2017 un « Entretien de droit international privé » sur le thème de « la loi sapin 2 et la lutte contre la corruption internationale ». Y sont intervenus M^{me} Astrid Mignon Colombet (avocate), M^{me} Yvonne Muller Lagarde (MCF Université Paris Nanterre) et M. Aurélien Hamelle (Directeur juridique de Total S.A.).

La présence des étudiants de master 2 ainsi que de certains enseignants-chercheurs et la qualité des débats ont assuré le succès de la manifestation.

- **20 avril 2017 : Demi-journée d'étude en partenariat avec la Chambre arbitrale internationale de Paris, Vers un droit mondialisé de l'arbitrage ?**

Une demi-journée d'étude co-organisée par R. Chemain et F.-X. Train pour le CEDIN, la Chambre d'arbitrage internationale de Paris (CAIP) et la Commission chinoise d'arbitrage de l'économie et du commerce (CIETAC) a été organisée à l'Université Paris Nanterre, le 20 avril 2017.

Le public, composé d'étudiants et de praticiens, est venu nombreux. La manifestation est disponible sur la chaîne du CEDIN : <https://webtv.u-paris10.fr/channels/#chaine-cedin>

Devant le succès de la manifestation, la CAIP et le CIETAC ont sollicité M. Chemain pour une publication des actes. Un compte-rendu de la demi-journée sera en tout état de cause publié dans la *Revue de l'arbitrage*.

III/ Prochaines manifestations

- **31 mai-1er juin 2017 : Colloque « Villes, violence et droit international », Université Nice Sophia Antipolis (projet ComUE Villes et droit international)**

Le colloque est organisé par Anouche Beaudouin. Le programme est en cours de finalisation (voir pièce jointe). Un appel à contribution pour les doctorants sera lancé bientôt.

Ce colloque s'inscrit dans le projet ComUE « Villes et droit international ». Un premier colloque avait été organisé au mois de juin 2016 à Nanterre. Pierre Bodeau-Livinec a proposé que les actes des deux colloques fassent l'objet d'une publication commune chez Pedone.

- **2 juin 2017 : 4e séminaire Les camps et le droit**

Un quatrième séminaire pour le projet CEDIN/Forces du droit *Les camps et le droit* abordant les questions de droit international est programmé le 2 juin, à Nanterre.

- **12-15 septembre 2017 : Séminaire « L'engagement en droit international et européen », Université Nice Sophia Antipolis, (LADIE, Nice)**

Ce séminaire doctoral consiste en des échanges sur trois ou quatre jours, avec publication à la clé. Le mercredi est réservé aux enseignants-chercheurs pour des questions d'actualité. Un appel à candidatures a déjà été lancé auprès des doctorants.

- **Entretiens de droit international privé**

Une nouvelle édition des « Entretiens de droit international privé » est prévue en juin sur le thème des « successions ». La question du maintien des Entretiens en fin de journée est débattue. L'opportunité de les filmer et les diffuser sur la chaîne du CEDIN est évoquée.

- **Colloque CEDECE-Association d'études européennes, octobre ou novembre 2017**

L'organisation du colloque annuel de la CEDECE a été confiée à Myriam Benlolo-Carabot, qui souhaite y associer le CEDIN, le CEJEC et le CREDOF. Elle a réuni un comité scientifique pour élaborer le programme qui comporte, pour le CEDIN, R. Chemain et M. Eudes, en plus de M. Benlolo-Carabot.

Le sujet retenu est « Les migrations et l'Union européenne ». Beaucoup de manifestations se sont tenues sur ces questions mais souvent se sont limitées aux migrations comme un problème (crise). Le programme envisage les migrations sous plusieurs aspects : élément constitutif / de déstabilisation / d'évolution de l'UE. Une approche interdisciplinaire est souhaitée, avec l'intervention de sociologues, d'historiens etc.

Un appel à contribution pour les jeunes chercheurs est envisagé, sous réserve de l'accord du Conseil de la CEDECE.

Le projet est accueilli avec enthousiasme par les membres du CEDIN.

- **Table-ronde « Religion et droit international privé »**

Dans le prolongement du colloque de 2016 « Religion et droit international », l'organisation d'une table ronde plus « privatiste » reste à l'étude.

IV/ Projets de recherche

- **Financement des projets de recherche (European Research Council et autres programmes)**

Les programmes de financements du Conseil européen de la recherche sont des bourses attribuées à des chercheurs. Pour le moment, le CEDIN n'a pas de candidat à présenter.

Les autres programmes européens, notamment dans le cadre du programme « Horizon 2020 », sont à l'étude.

- **Secrétariat général de l'ONU/Commission du droit international, « Moyens de rendre plus accessible la documentation relative au droit international coutumier »**

Rappel : Dans le cadre des travaux de la Commission du droit international des Nations Unies sur la détermination du droit international coutumier (rapporteur : Sir Michael Wood), la CDI a prié le Secrétariat d'élaborer une étude sur les moyens de rendre plus accessible la documentation relative au droit international coutumier, dans laquelle il ferait le point sur l'état actuel de la documentation relative au droit international coutumier et formulerait des propositions d'amélioration. Le Secrétariat a envoyé un questionnaire aux Etats et aux organisations internationales. Il a également sollicité des bibliothèques, des sociétés savantes et des centres de recherche en droit international. A ce dernier titre, le directeur du CEDIN a été sollicité par David Nanopoulos, ancien chercheur au CEDIN travaillant aujourd'hui à l'ONU.

F. Latty a constitué une équipe de chercheurs du CEDIN (A. Fahrner, A. Hermet ; E. Husson, A. Mostarshedi, G. Nahize Moussodji et A. Sylla) chargée d'identifier les sources primaires francophones (revues, sites internet etc.) renseignant sur la pratique et l'*opinio juris* des Etats, en vue de l'élaboration d'un rapport avant le 1^{er} juillet 2017. D. Nanopoulos, de passage à Paris fin mars 2017, a échangé avec les membres de l'équipe. Il s'est félicité des premiers recherches des doctorants du CEDIN.

- **Réponse à l'appel du GIP sur Les Biens Communs**

A.-L. Chaumette (CEDIN), Anne Danis-Fatôme (CEDCACE), Sabine Bousard (CRDP) ont rédigé une réponse à l'appel d'offres pour le compte de la FIND. Le projet, qui réunit juristes, économistes, historiens a pour d'objet d'évaluer le caractère opérationnel du concept de « bien commun » et de proposer d'améliorer son cadre juridique. D'autres chercheurs seront invités à rejoindre le projet.

- **« Les camps et le droit » (ComUE) – suites pour 2017**

En sus des séminaires programmés (voir supra), A.-L. Chaumette indique que le travail de terrain se poursuit en vue de dresser une « cartographie juridique » des camps. Les questionnaires sur toutes les questions juridiques susceptibles de concerner la vie dans les camps (gestion institutionnelle, mariages, naissances, décès etc.) ont été envoyés à des

« contacts-région ». Ils ont été traduits en anglais et en arabe. Leur dépouillement a démarré mais la recherche doit être approfondie sur le terrain.

- **Projet « Les archives et le droit international »**

P. Bodeau-Livinec, F. Latty et un correspondant au sein des Archives nationales envisagent de relancer le projet sur le thème « Les archives et le droit international » en réponse à l'appel d'offres de la ComUE de l'automne prochain. Le projet concernerait à la fois le droit international des archives et les archives du droit international.

Les membres intéressés peuvent contacter P. Bodeau-Livinec.

V/ Publications

- **Dictionnaire des idées reçues en droit International – ouvrage en l'honneur d'Alain Pellet**

Les membres du CEDIN sont informés qu'un *Dictionnaire des idées reçues en droit international*, auquel ont participé de nombreux cédiniens ou anciens cédiniens, vient de paraître aux Editions A. Pedone : <http://pedone.info/livre/dictionnaire-des-idees-recues-en-droit-international/>.

- **Prochain projet d'ouvrage collectif du CEDIN**

Pierre Bodeau-Livinec a présenté aux membres du CEDIN un projet conçu avec Mathias Forteau sur le *Droit international des immunités*.

Le projet, qui s'inscrit dans le prolongement de la séance d'actualité sur le thème des immunités lors de la journée SFDI à Nanterre, vise à combler une lacune dans la littérature juridique francophone. Il réunira des internationalistes publicistes et privatistes, ainsi que des européanistes. Dans la tradition du CEDIN, il sera ouvert aux enseignants-chercheurs titulaires ainsi qu'aux doctorants. L'ouvrage se découperait de la sorte : Introduction (concepts fondamentaux et dynamiques contemporaines) ; Immunités de l'Etat ; immunités des agents de l'Etat ; immunités diplomatiques et consulaires ; immunités des organisations internationales ; immunités d'autres entités (type CICR). La coordination de chacune des grandes parties de l'ouvrage serait assurée par un enseignant-chercheur titulaire.

Le projet a été accueilli avec enthousiasme. Pierre Bodeau-Livinec et Mathias Forteau proposeront un plan détaillé de l'ouvrage lors de la prochaine réunion et souhaitent recevoir les expressions d'intérêt des membres du CEDIN d'ici là.

- **Actes du colloque « Européanisation et internationalisation du droit des musées »**

L'ouvrage est paru au mois d'avril.

- **Traité de droit international de la mer**

Le manuscrit a été envoyé aux Editions A. Pedone pour une publication vraisemblablement en septembre.

- **Actes du colloque « Les Villes et droit international »**

Le colloque devrait faire l'objet d'une publication prochaine sur le site dédié au projet de recherche : <https://vdicil.org/>. La publication des communications dans le même ouvrage que les actes du colloque de Nice (v. *supra*) a été évoquée.

- **Actes du colloque « Religion et droit international »**

A.-L. Chaumette et N. Haupais recueillent les contributions pour une publication prochaine.

- **Actes du colloque « Mers fermées et semi-fermées »**

Pas d'information communiquée.

- **Actes de la journée d'études « L'Union européenne à l'aune de la théorie des éléments constitutifs de l'État. Un éclairage de droit pénal »**

Pas d'information communiquée.

VI/ Fédération interdisciplinaire de Nanterre en droit (FIND)

Une deuxième Journée de recherche interdisciplinaire a été organisée par la FIND sur le thème de la *réparation* le mardi 18 avril 2017 à l'amphithéâtre Max Weber à partir de 14 heures. Anne-Laure Chaumette y a participé pour le CEDIN. La publication des notes de la conférence sur la plateforme HAL est envisagée.

VII/ Divers – informations

- **Projet d'Ecole universitaire de recherche (Programme d'investissement d'avenir PIA3)**

L'Université a transmis début avril un appel d'offres d'Ecole universitaire de recherche (EUR) dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA3). Le document parle de « *Graduate Schools* à la française ». Deux projets pluridisciplinaires concurrents ont été élaborés au sein de l'UFR DSP. L'un centré sur l'Europe, porté par M. Benlolo-Carabot ; l'autre à dimension internationale et européenne, porté par F. Latty, après élaboration conjointe avec P. Bodeau-Livinec et M. Forteau. Au terme d'une rencontre avec le président de l'Université, il a été décidé de fusionner les deux projets avec un troisième monté par les géographes sur les rapports entre l'espace et la justice. M. Benlolo-Carabot a été chargée de procéder à la fusion en concertation avec les deux autres porteurs.

Au cours de la réunion du CEDIN, M. Benolo-Carabot a présenté oralement le nouveau projet qu'elle a conçu : l'Ecole universitaire de recherche européenne Espace et justice (EUREEJ) a pour objet d'étudier les interactions entre l'espace et la justice dans une optique transdisciplinaire (droit, géographie, histoire, sociologie etc.). Trois échelles ont été retenues (internationale, européenne, locale), avec une « insistance sur l'échelle européenne ». Trois axes transversaux ont également été envisagés : discrimination et inégalités ; citoyenneté ; circulation/comparaison.

Le projet devait être transmis le jour même pour validation à la présidence de l'Université.

F. Latty a regretté de ne pas avoir connaissance du projet écrit d'EUREEJ et d'en découvrir les contours seulement à quelques instants de sa transmission à la présidence de l'université. Il a relevé les risques d'incohérence entre l'appellation de l'École (« européenne ») et les trois échelles (européenne, internationale, urbaine) qu'elle est censée couvrir.

- **Lancement de la réflexion sur les formations et les enseignements à l'UFR DSP**

Des groupes de réflexion sur différents thèmes ont été formés par l'UFR DSP. Plusieurs enseignants-chercheurs du CEDIN ont intégré ces groupes.

- **CEDIN, CDE (centre de documentation européenne)**

Rappel : le CEDIN est centre de documentation européenne. Il a vocation à participer à la promotion des projets développés par l'Union européenne et favoriser l'accès à de la documentation dédiée.

- **Projet d'école d'été de droit international**

P. Bodeau-Livinec a évoqué la création d'une école d'été de droit international, qui pourrait voir le jour dès juin 2018. Son intégration au DU Collège international de droit est évoquée.

- **Branche française de l'ILA : création d'une catégorie de membres étudiants**

La Branche française de l'*International Law Association* s'ouvre aux jeunes chercheurs (publicistes comme privatistes), qui peuvent ainsi participer indirectement à l'œuvre normative internationale de cette organisation, avant d'en devenir membre à part entière une fois leur doctorat obtenu. Toutes les conditions d'adhésion ont été communiquées en même temps que l'ordre du jour de la réunion du CEDIN. F. Latty, secrétaire général de la Branche française, serait heureux de co-parrainer les doctorants du CEDIN qui souhaiteraient rejoindre l'association.

Plus généralement, le directeur du CEDIN encourage les doctorants à rejoindre les sociétés savantes ouvertes aux « membres étudiants » (SFDI, ILA etc.)